

Saint Ouen, le 13 juillet 2023

FORÊT RÉGIONALE DES VALLIÈRES

TRAVAUX DE SÉCURITÉ : RETRAIT D'ARBRES MALADES ET D'ARBRES MORTS

Les travaux de coupes sanitaires en Forêt régionale des Vallières qui ont été stoppés entre le 15 avril et le 15 juin pour ne pas gêner la nidification des oiseaux et veiller à leur tranquillité, devraient reprendre dans le cours de l'été. Les promeneurs sont invités à la plus grande vigilance et à se tenir éloignés du chantier.

Décryptage des travaux

Les travaux sont pilotés par Île-de-France Nature*, aménageur et gestionnaire du site.

* Île-de-France Nature est le nouveau nom d'usage de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, établissement public à caractère administratif.

Ils consistent à retirer les arbres malades présentant des risques de chute et considérés comme dangereux pour le public : majoritairement des frênes atteints de chararose¹, mais aussi des érables atteints de la maladie de la suie². Quelques arbres morts ou vieillissant (d'autres essences) seront également retirés.

Le chantier se déroule sur les lisières de la forêt, en bordure des chemins, le long des routes départementales 105B et 418, à proximité des pelouses ouvertes au public, le long de la Marne et autour du parking.

¹ La Chalarose du frêne est une maladie provoquée par un champignon (*Chalara fraxinea*), originaire d'Asie. Aucun traitement n'existe à ce jour. Elle ne concerne que les frênes et n'est pas contagieuse à d'autres essences. Elle entraîne un assèchement de la cime et un dépérissement de la souche des arbres, avec des risques de chute de branches et de rupture.

La forêt régionale des Vallières, dont les frênes représentent à peu près 70% des boisements, est particulièrement impactée.

² Maladie de la Suie : provoquée par un champignon (*Cryptostroma corticale*). Aucun traitement n'existe à ce jour. Ne concerne que les érables et n'est pas contagieuse à d'autres essences. L'un des symptômes les plus visibles est la chute des feuilles ainsi que le boursoufflement de l'écorce qui se détache et laisse apparaître une couche de "suie noire" correspondant aux spores du champignon. À terme, les rameaux de l'arbre se dessèchent, entraînant le dépérissement de l'arbre dans sa totalité.

**Île-de-France Nature se tient à votre disposition
pour répondre à vos questions :**

<https://www.iledefrance-nature.fr/offres-et-accompagnement/nous-contacter/>

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

www.iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

01 83 65 38 11 / 06 80 58 91 58

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS